

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU BOHRIE n° 2

## du 24 01 2023 année 2022/2023

### PRESENTS

- Mairie d'Ostwald : Mme LEONHARDT, Mme RIDEAU
- (M BOHY, Inspecteur de l'Education Nationale Strasbourg 1 excusé)
- L'équipe enseignante : directeur/président du Conseil d'Ecole, enseignants titulaires et remplaçants actuels
- Les parents délégués

### A. Questions des parents à la mairie :

- **Crochets SMAPI** : Il n'y a pas d'autorisation d'installer des crochets, il faut privilégier l'accès aux vestiaires pour entreposer les vestes des élèves. Cela est dû au côté multifonctionnel et partagé de la salle SMAPI.
- **Installation de bancs dans la cour** : C'est inscrit dans le budget d'investissement 2023 en première priorité. Le directeur et l'équipe éducative pourront ensuite choisir le matériel, le reste de la procédure appartient à l'équipe éducative.
- **Toilettes PMR** : Il est aux normes, mais pas aux normes « taille enfant », installer des barres à hauteur pour rendre les toilettes accessibles aux enfants (sous validation des parents d'élèves concernés). Voir précisément les besoins des enfants, pour s'assurer que les barres dans les toilettes sont suffisantes.
- **Température dans la classe d'Isabelle Hurst (maternelle)** : couloir glacial, le mur intérieur qui donne vers l'extérieur est très froid au toucher (max 17°C). Salle de sieste également concernée. Quand les enfants sont là et en mouvement, la température augmente sensiblement, mais dans le cas de la salle de sieste, même avec la présence des enfants, la température ne bouge pas car peu de mouvement.

- **Structure cour maternelle** : La structure de jeux est un peu juste pour les élèves, les marquages au sol sont à venir. La mairie attendait l'installation du jeu et les premiers avis d'utilisation pour ajuster les futurs travaux.
- **Zones végétalisées des cours** : Les zones sont abîmées voire complètement détruites. Possibilité de mettre en place un jardin pédagogique (mise en place par les enseignants). Transformation des zones végétalisées : border certaines zones , intervention des services techniques envisageable.
- **Situations de harcèlement à la cantine** : Tour de table des équipes de cantine régulier. Il y a déjà eu des échos récurrents de ces deux enfants. RDV a été pris avec la maman à la mairie pour poser à nouveau le cadre et rappel à l'ordre. Renvoyer les parents en cas de problème de cantine vers Christelle EHRHARDT.

## B. Questions des parents aux enseignants :

- **Situations de harcèlement à l'école** : Dispositif pHare au sein des écoles concernant l'équipe éducative mais pas encore celle du Bohrie qui dispose néanmoins d'un Plan de Prévention contre le Harcèlement (transmis à tous les enseignants de l'école et à la mairie). Intervention de l'EMR (équipe mobile ressource) pour aider à la gestion d'élèves difficiles.
- **Retour sur le fonctionnement de la classe GS-CP** : *Adaptation des élèves ? Passage matin/après-midi pour les GS ? Passation de retour de congé maternité de Juliette ?* Les élèves apprécient de venir en classe. C'est « sportif » pour les enseignants, mais cela ne se ressent pas sur les élèves, même si les conditions d'apprentissage ne sont pas idéales pour les maîtresses et les maîtres. Difficulté supplémentaire : pas d'ATSEM. Les élèves de GS sont très autonomes, ce qui permet de bien avancer avec les CP. CP moins autonomes, ce qui empiète sur le travail des maternelles. Les CP sont seuls l'après-midi avec l'enseignante, cela permet de faire de la lecture et de se concentrer dessus, d'autant plus avec le projet lecture au sein de l'école. Transition l'après-midi : une élève a 4 maîtresses. Mais ils sont contents de retrouver les camarades et les maîtresses de maternelle. Les GS des GS-CP sont très autonomes et matures. Le matin, entraide encouragée et visible entre les GS.

- **Dossiers MDPH en cours** : Quelle évolution pour les AESH attribuées à des élèves en besoin ? Il y a beaucoup de difficultés, beaucoup de dossiers d'élèves en attente... Les délais sont longs (en moyenne 4 à 6 mois de traitement par la MDPH). Problème le plus visible : une fois la notification obtenue, tout le travail reste à faire (il faut effectuer toutes les démarches afin d'obtenir les remédiations/solutions souhaitées : AESH, Sessad, Ulis...), la quotité de l'AESH n'est pas quantifiée. Taux de couverture : seulement 25% des besoins en AESH étaient couverts en septembre 2022 et 50% en février 2023. C'est une vraie amélioration : 4 AESH à temps plein actuellement mais il reste encore beaucoup à faire.
- **Quelles sont les demandes prévues pour l'inspection à l'Académie au sujet de la rentrée 2023 ? (nombre de classes, effectifs... )**. En septembre 2020, ouverture de 6 classes avec 158 élèves. Aujourd'hui, nous avons 9 classes avec 228 élèves et quasiment le même nombre pour septembre 2023. Effectifs stables pour le moment. Livraisons d'appartements prévues pour toute fin 2023. Vague de livraisons (et d'inscriptions ?) à prévoir en cours d'année...
- **Accompagnement des enfants de maternelle dans les classes** : un adulte à la première porte vitrée, un deuxième à la seconde et une ATSEM qui oriente les enfants vers le couloir. Questionnement de la part des parents car on ne voit pas que dans le couloir, il y a des adultes. Possibilité qu'il n'y ait personne devant l'école en cas de d'accompagnement d'un enfant...mais la sécurité est toujours assurée.
- **Kermesse** : Nous y pensons, plus ou moins sous la même forme que la fête du printemps (jeux, ateliers, moments très interactifs). Forte probabilité de séparer l'élémentaire et maternelle du fait du trop grand nombre d'élèves (230) + les parents...(200 à 250 au moins....) soit presque 450 à 500 personnes sur le même lieu...difficilement imaginable.

### C. Autres points proposés par l'école :

- **Les clés** : situation en partie résolue depuis récemment (après plusieurs mois d'attente : clés demandées en septembre/octobre 2022 et livrées en janvier 2023). Pour une question de sécurité, les enseignants souhaiteraient des retours plus rapides. Merci
- **Projet lecture** : grande priorité sur la lecture, démarche suivie par une Conseillère Pédagogique de l'Inspection Strasbourg 1.
- **Aides apportées aux élèves (en difficulté ou non)** dispositif CLAS (aide aux devoirs essentiellement pour les élèves de CP et CE1), cela fonctionne bien jusqu'à présent. Bons retours des enfants. La directrice du CLAS est invitée lors du prochain conseil d'école.
- **La classe de CM2 /climat école** : gros effectif. Noyau compliqué de 7 à 10 élèves. Le climat scolaire plutôt agréable dans l'école de manière générale. Peu de conflits avec les parents. Maternelle : plus difficile avec certains adultes et des enfants perturbateurs dès la PS. (3 ans)
- **Avenir de la cantine** : distinguer cantine et périscolaire.
  - o **Périscolaire** : travail sur ce qui pourrait devenir un manque. Actuellement la commune arrive à répondre à l'ensemble des demandes des parents. Mais on atteint régulièrement les limites, donc possibilité de manque de places plus ou moins fréquente. Un travail actuel est mené pour anticiper au maximum les problématiques déjà rencontrées sur les cantines.
  - o **Cantine** : C'est toujours très tendu. Ce qui est mis en place n'est pas encore suffisant, et ne permettra pas de résoudre la problématique. Réunion d'information sur les inscriptions à la cantine avant de prévoir un temps pour recueillir les « plaintes/demandes » des parents. Début février : lancement de la procédure d'inscription. Réunion d'information(s). Début mai : résultat des affectations (communication sur le nombre de places supplémentaires envisageables pour septembre). Possibilité de places à la Bruyère (éventuellement, potentiellement, peut-être). Un scénario serait envisageable financièrement : installer des préfabriqués.

- **Conditions d'accès** : création d'une commission dans laquelle la mairie souhaiterait intégrer deux représentants des parents d'élèves pour que ce travail soit le plus ouvert possible. Ainsi, il y aurait la future responsable des affaires scolaires, les référents restauration scolaire et enfin ces deux parents délégués sur les groupes scolaires. Travailler sur la pondération des différents critères, des aménagements à faire, etc. Liste anonymisée pour garantir l'équité. Modalités calquées sur le secteur de la petite enfance qui rencontre les mêmes problématiques en terme(s) de conditions d'attribution de places en crèche(s). Précision dans les documents de communication : NOUS (la mairie) NE SERONS PAS EN CAPACITE DE SATISFAIRE TOUTES LES DEMANDES + réduction du calendrier.
- **Restreindre la formule annuelle uniquement sur un modèle de 4 jours**. La formule annuelle est sur 4 jours. Une fois tout pourvu (peu probable), les quotas sont recalculés pour optimiser les attributions. Cela permet aux parents de mieux savoir comment ça va se passer. Cette année, il n'y a pas de temps de latence entre les attributions des formules annuelles et les inscriptions des formules occasionnelles. Système biaisé pour le moment du fait du manque de places.